

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis


Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Fluorocell RET
- **Identificateurs additionnelles de produit:** pas d'autres identificateurs
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Essais diagnostique
- **Restrictions d'usage:** Voir les paragraphes 8 et 10 pour plus amples informations.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
SYSMEX AMERICA, Inc
577 Aptakisic Road
Lincolnshire, IL 60069 USA
Phone: 847-996-4500
1-800-3SYSMEX (1-800-379-7639)
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel Inc.
+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
Acute Tox. 4 H312 Nocif par contact cutané.
Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.
STOT SE 2 H371 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.
STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**

GHS02 GHS07 GHS08
- **Mention d'avertissement** Attention

(suite page 2)

Fiche Signalétique
Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
H371 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.

· Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330 Rincer la bouche.
P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405 Garder sous clef.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- Autres dangers**
- Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

(suite page 3)

Fiche Signalétique
Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016






Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 2)

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Composants dangereux:**

107-21-1	éthylène-glycol  STOT RE 2, H373  Acute Tox. 4, H302	>80%
67-56-1	méthanol  Flam. Liq. 2, H225  Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331  STOT SE 1, H370	<10%

· **Indications complémentaires:**

Pour les ingrédients listés, les pourcentages exacts sont considérés confidentiels et sont non divulgués
 Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Enlever les lentilles de contact si porté.
 Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.
 Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.
 Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Nausées
 Etourdissement
 Soif
 Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.
 Les vomissements.
 Perte des repères dans l'espace

· **Risques**

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

(suite page 4)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 3)

Peut entraîner des spasmes.

Risque d'évanouissement.

Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Contient ethanediol / methanol. Consulter la littérature médicale concernant des antidotes spécifique.

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Aucun.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Tenir à l'abri de la chaleur.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'une substance absorbant non combustible comme sable, kieselguhr, neutralisant d'acide ou liant universel.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

(suite page 5)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 4)

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
Éviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit frais.
Éviter stockage près des chaleurs extrêmes, les sources d'ignition et des flammes nues.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**· Paramètres de contrôle****· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****107-21-1 éthylène-glycol**

EL (Canada)	Valeur momentanée: 20** mg/m ³ Valeur à long terme: 10** mg/m ³ Valeur plafond: 100* mg/m ³ , 50*** ppm *Aérosol; **Particulate; ***Vapour
-------------	--

(suite page 6)

Fiche Signalétique
Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 5)

EV (Canada)	Valeur plafond: 100 mg/m ³
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: NIC-127* NIC-10** mg/m ³ , NIC-50* ppm Valeur à long terme: NIC-63.5* mg/m ³ , NIC-25* ppm Valeur plafond: (100) mg/m ³ (H); *inh. fraction + vapor, P:**inh. fraction, H
LMPE (Mexique)	Valeur plafond: 100* mg/m ³ A4, *solo aerosol

67-56-1 méthanol

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 200 ppm Skin
EV (Canada)	Valeur momentanée: 325 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm Skin
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 325 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm Skin
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 328 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme: 262 mg/m ³ , 200 ppm Skin; BEI
LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 200 ppm PIEL, IBE

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:

67-56-1 méthanol

BEI (U.S.A.)	15 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Methanol (background, nonspecific)
--------------	---

- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
 Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- **Mesures d'ingénierie spécifiques:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche Signalétique
 Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
 aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 6)

· **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
 Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
 En cas de déversements, protection respiratoire peut être requis / recommandé.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

- Butylcaoutchouc
- Gants en néoprène
- Caoutchouc nitrile

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mesures de gestion des risques** Voir la Section 7 pour des informations supplémentaires.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Aspect:**

Forme: Liquide
 Couleur: Bleu foncé

· **Odeur:** Inodore
 · **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.
 · **Point de fusion:** Non déterminé.
 · **Point d'ébullition:** Non déterminé.

· **Point d'éclair** 47 °C (117 °F)

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** Non déterminé.

(suite page 8)

Fiche Signalétique
Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 7)

· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité: Densité relative Densité de vapeur. Vitesse d'évaporation	1.09 Non déterminé. Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique: Cinématique:	Non déterminé. Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions aux agents d'oxydation puissants.
Risque d'incendie.
Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.
- **Conditions à éviter** Chaleur excessive.
- **Matières incompatibles:**
Agents d'oxydation.
Les acides forts

(suite page 9)

Fiche Signalétique
Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 8)

- **Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:** Aucun.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Légèrement irritant pour la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Légèrement irritant pour les yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Catégories cancérogènes**

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est listé.

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est listé.

- **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

Aucun des composants n'est listé.

- **Voies d'exposition probables**

Ingestion
Inhalation
Contact oculaire.
Contact cutané.

- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.

(suite page 10)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 9)

- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Biodégradable.
- **Potentiel de bioaccumulation** Ne s'accumule pas dans les organismes.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Sur la base des données existantes relatives à l'élimination/la dégradabilité et le potentiel de bioaccumulation, un dommage à long terme de l'environnement n'est pas probable.
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT (États-Unis)** néant

(suite page 11)



Fiche Signalétique
Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 10)

· ADR, IMDG, IATA	UN1993
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT (États-Unis)	néant
· ADR, IMDG	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (METHANOL)
· IATA	Flammable liquid, n.o.s. (Methanol)
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT (États-Unis)	
· Classe	néant
· ADR	
	
· Classe	3 (F1) Liquides inflammables.
· Étiquette	3
· IMDG, IATA	
	
· Classe	3 Liquides inflammables.
· Étiquette	3
· Groupe d'emballage	
· DOT (États-Unis)	néant
· ADR, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Indice Kemler:	30
· No EMS:	F-E, <u>S</u> -E
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.

(suite page 12)

Fiche Signalétique
 Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
 aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 11)

· **Indications complémentaires de transport:**

- DOT
- Remarques:

L'étiquetage des transports est pas nécessaire pour non-vrac expéditions seul paquet par véhicule à moteur, un wagon ou d'un aéronef. Emballage en vrac est constitué d'une capacité maximale de plus de 450 L (119 gallons) pour un liquide et une masse maximale nette supérieure à 400 kg (882 livres) pour un solide.

· **ADR**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenueurs intérieures moins de 5 L chaque.

· **IMDG**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenueurs intérieures moins de 5 L chaque.

· **IATA**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenueurs intérieures moins de 10 L net.

15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- États-Unis
- SARA

· **SARA 302 Substance Très Dangereuse**

Aucun des composants n'est listé.

· **SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet**

Aucun des composants n'est listé.

(suite page 13)

Fiche Signalétique
 Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
 aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 12)

· **Section 355 (substances extrêmement dangereuses):**

Aucun des composants n'est listé.

· **Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):**

Tous les composants sont compris.

· **Liste TSCA:**

Tous les composants sont compris.

· **Proposition 65, l'état de Californie**

· **Substances connues pour causer le cancer:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:**

107-21-1 éthylène-glycol

67-56-1 méthanol

· **Listes Cancérogènes**

· **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

Aucun des composants n'est listé.

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est listé.

· **NIOSH-Ca (Institut national de santé et sécurité au travail)**

Aucun des composants n'est listé.

· **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

Tous les composants sont compris.

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

(suite page 14)

Fiche Signalétique
Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 11.04.2016

Révision: 11.04.2016

Nom du produit: Fluorocell RET

(suite de la page 13)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LD50: Dose létale médiane
LC50: Concentration létale médiane
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
NIOSH: National Institute for Occupational Safety
OSHA: Occupational Safety & Health
LDLo: Lowest Lethal Dose Observed
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1
STOT SE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 2
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Sources

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)
Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances) (<http://ofmpub.epa.gov/sorinternet/registry/substreg/home/overview/home.do>)
Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique) (<https://www.cas.org>)
Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6
Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.
Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:
Société ChemTel / ChemTel Inc.
1305 North Florida Avenue
Tampa, Florida 33602-2902 États-Unis
Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924
Internationale +01 813-248-0573
Website: www.chemtelinc.com